

Politique de mobilité durable et budget du Québec
L'Alliance TRANSIT identifie trois incontournables pour le ministre André Fortin

Montréal, le 08 mars 2018 - À moins d'un mois du dépôt de la Politique de mobilité durable, l'Alliance TRANSIT identifie trois incontournables pour en assurer le succès. Le gouvernement doit adopter une approche forte qui changera le paradigme en matière de mobilité, accompagnée de priorités budgétaires claires. Cette politique est l'occasion unique d'orienter la direction que prendra le Québec en transport pour la prochaine décennie.

1. Adopter l'approche « Réduire - Transférer - Améliorer » pour changer de paradigme et mieux planifier la mobilité

TRANSIT recommande d'abord de planifier, de façon intégrée, l'urbanisation et les réseaux de transports routiers, collectifs, actifs et des marchandises, et ce, en adoptant l'approche hiérarchisée [Réduire – Transférer – Améliorer](#).

Pour y parvenir, la Politique devra entre autres identifier **une cible de réduction des gaz à effet de serre (GES) pour le secteur des transports** qui sera cohérente avec l'engagement du Québec en la matière (- 37,5% de GES sous le niveau de 1990 d'ici 2030) et énumérer des **objectifs d'augmentation de la part de marché des modes de transports durables par région**.

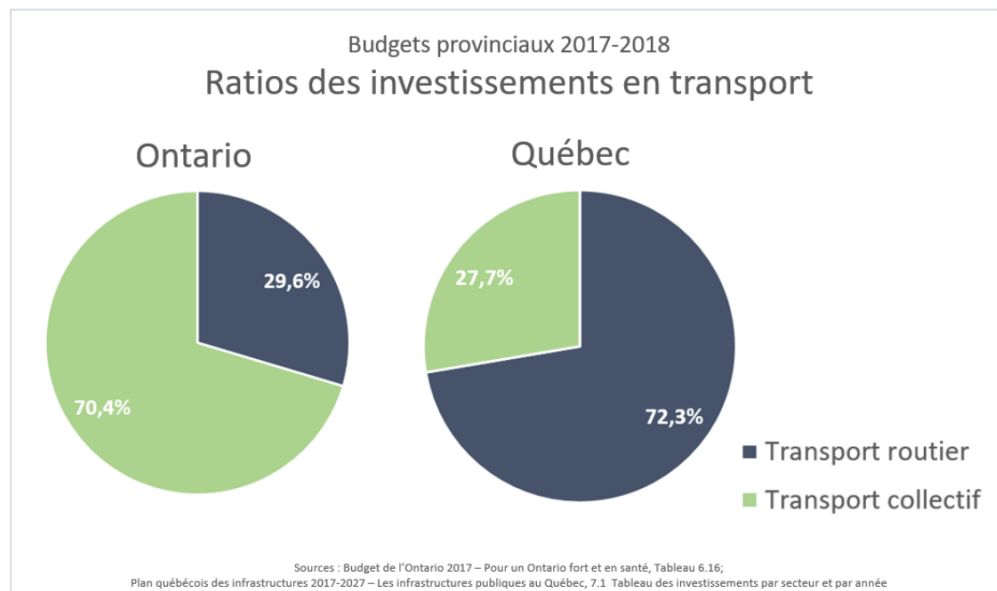
Le [ministre Fortin a d'ailleurs bien identifié l'urgence](#) de réviser les processus de planification des projets de transports collectifs au sein du ministère. Cette intention devra être réaffirmée dans la politique. Le retard du Québec dans l'attribution des fonds fédéraux prévus pour les transports collectifs de même que [l'incapacité à utiliser les sommes annuellement budgétées](#) (taux de réalisation de 60%) sont inacceptables.

2. Rehausser la part des investissements consacrée à la mobilité durable

Les membres de l'Alliance TRANSIT savent qu'il y a consensus parmi les parties prenantes en faveur d'un rehaussement des investissements en transport collectif. Rappelons qu'au cours de la prochaine décennie, [l'Ontario prévoit investir près de 5 fois plus en transport collectif par habitant que le Québec](#) (voir l'annexe).

TRANSIT recommande d'**atteindre dès 2018 un ratio réel de 40% des investissements en transport terrestre prévus au Plan québécois des infrastructures (PQI) pour les transports collectifs**, et de

consacrer la majorité des investissements pour les transports collectifs, comme c'est déjà le cas en Ontario, d'ici 2030 ans.



Pour ce faire, au moins 3,7 milliards\$ supplémentaires doivent être consacrés aux transports collectifs dès le PQI 2018-2028 qui accompagnera le budget 2018-2019 déposé sous peu par le gouvernement.

L'Alliance TRANSIT a présenté [ses recommandations budgétaires](#) au ministère des Finances plus tôt cette année.

3. Repenser le financement des réseaux

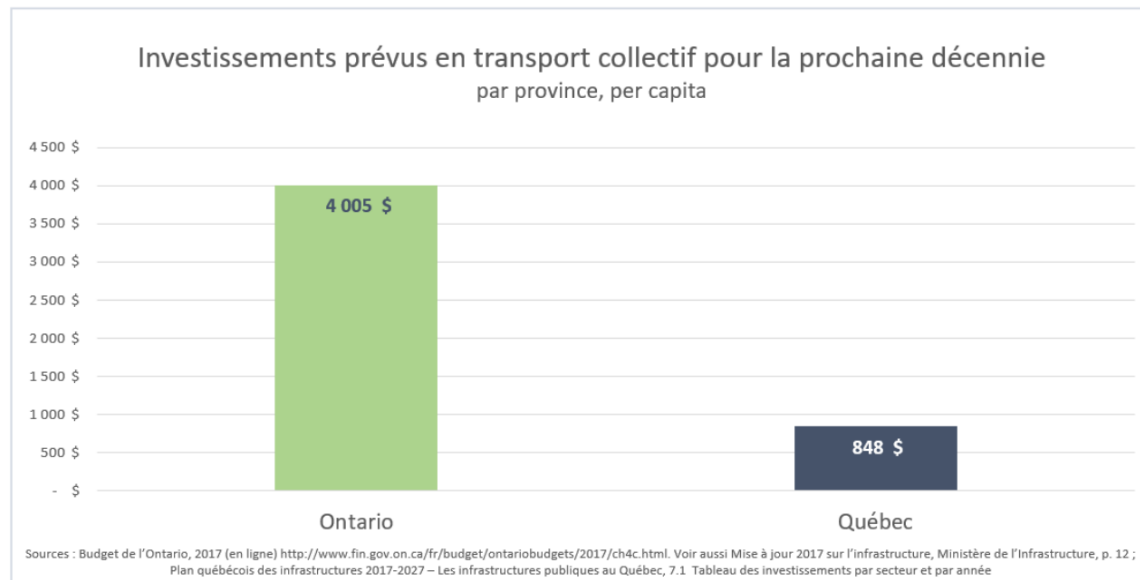
TRANSIT recommande enfin de mettre fin au [deux poids deux mesures](#) induit par les règles de financement des réseaux et qui stimule l'étalement urbain.

Le Québec devra d'ailleurs obligatoirement **diversifier les sources de financement** des réseaux de transport, en raison entre autres de l'érosion prévue des revenus de la taxe sur l'essence. La Politique pourra lancer un chantier à cet égard, en se basant sur le principe d'écofiscalité, tel qu'inscrit dans la stratégie gouvernementale de développement durable.

Une ouverture positive à perpétuer

TRANSIT souligne enfin l'ouverture inédite du ministère de Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) qui s'est adjoint d'un [comité consultatif](#) constitué de parties prenantes, d'experts de la mobilité et de membres de la société civile afin de « co-construire » la Politique de mobilité durable. Il s'agit d'un principe à perpétuer lors de la mise en oeuvre de la Politique.

Annexe



À propos de TRANSIT

La mission de TRANSIT est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Depuis sa création en août 2011, TRANSIT publie des rapports d'analyse et fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020.

Source

Samuel Pagé-Plouffe
Cell : 514.714.6762
info@transitquebec.org